

En visio : Dictée du 11 janvier: texte « d'après » BOSSUET
on y verra et reverra les règles générales d'accord du part- passé.

Bossuet était un grand ecclésiastique, précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV : il construit lui-même les leçons d'histoire pour son jeune élève, celui-ci doit les apprendre et les réciter par écrit.
Nous avons une autre image de la vie des riches Romains, avec les orgies et les repas interminables... Mais un Dauphin doit avoir un exemple de morale et de comportement modèle.
Le texte montre aussi comment agissaient les seigneurs quand l'État est en danger..., ils ne s'enrichissent pas, mais enrichissent le pays. Les repas sont un prétexte.

La frugalité des anciens romains.

C'est une vérité que Tite-Live a **notée** (ac avec que / vérité) avec raison : jamais on n'a vu (pas de cod) de peuple(s) **où** la frugalité et la modération aient été plus longtemps pratiquées (aux être) que chez les Romains. Les sénateurs les plus illustres et **ceux même(s)** que des mérites éclatants avaient entourés (ac avec que /eux-mêmes) d'un rare prestige, à n'en regarder que l'extérieur, différaient peu des paysans dans la vie ordinaire. Du reste, on les a plus d'une fois trouvés (ac avec les =sénateurs) occupés aux travaux des champs quand on les a avertis du danger de l'État et qu'on les a chargés de commander les armées. Cincinnatus a **défait** les Èques *, et après qu'il les a eu **battus**, il est retourné à sa charrue.

Curius et Fabricius, les grands capitaines qui ont vaincu (pas de cod) Pyrrhus, un roi si riche, n'ont jamais possédé (pas de cod) que de la vaisselle de terre ; et le premier, refusant les plats d'or et d'argent que les Samnites lui avaient offerts (ac avec que / plats), répondit que son plaisir n'était point d'en avoir, mais de commander à qui en avait. Après avoir triomphé et avoir enrichi (pas de cod) la république des dépouilles des ennemis qu'ils avaient vaincus (ac avec qu' /ennemis), ces deux généraux moururent si peu pourvus de biens qu'ils n'avaient pas de quoi se faire enterrer.

Cette modération, on l'a observée encore à l'époque des guerres puniques *. Dans la première, on a vu Regulus demander son congé au sénat pour aller cultiver sa métairie abandonnée pendant son absence. Après que Carthage eut été ruinée, l'antique simplicité n'avait pas cessé d'être en honneur. Mummius s'étant emparé de Corinthe, ne profita que pour le trésor public des énormes ressources qu'il avait trouvées dans cette ville opulente et voluptueuse.

Ainsi les richesses étaient méprisées ; la modération et l'intégrité des généraux romains ont été constamment admirées des peuples vaincus.

D'après BOSSUET (1627- 1704)

« État » : le mot prend une majuscule quand il désigne une nation

Parmi les ouvrages usuels, *Le Robert encyclopédique des noms propres 2008* conserve la double graphie (république et République).

« avant que » est suivi d'un verbe au subjonctif (on n'est pas sûr de la réalité de l'action)

« après que » est suivi d'un verbe à l'indicatif (on est sûr de la réalité de l'action, puisqu'on parle après)
Nous y reviendrons, c'est une faute courante.

« ceux mêmes » : - **Ceux même / mêmes** : Dans un grand nombre de cas, après un pronom démonstratif, **même** peut être regardé comme **adjectif** qui renforce (→ accord) ou comme **adverbe** → **même** (remplacer par aussi)

« tout » : mot à nature et donc accord variable. Nous y reviendrons.

« mourir », « courir »... ne prennent "2 r" dans la conjugaison qu'au futur et cond prés

« constamment » : adverbe en « ament », ils prennent tous "2m" pour le son A - Nous reverrons la formation des adverbes -et leur orthographe si vous voulez.

*La **guerre romano-èque vers 389-388 av. J.-C.** est un conflit opposant la République romaine aux Èques, un ancien peuple italique. Ils sont finalement soumis par Rome à la fin du IV^e siècle av. J.-C.

➤ **Les guerres puniques** opposent Rome, empire à vocation universelle qui veut imposer à tous la « pax romana » et Carthage (la Tunisie actuelle) pendant un siècle (de 246 à 146 av JC). Carthage, subit trois défaites et ne survit pas aux guerres. On retient de ces guerres l'histoire des éléphants d'Hannibal, par exemple. On en retient aussi la « détermination » qu'Hitler mettait à vaincre l'Angleterre « L'Angleterre, côté Carthage, sera vaincue » - on imagine le champ de ruines. Heureusement pour les Anglais, il n'en fut rien mais ils ont tout de même, avec d'incessants bombardements, payé un lourd tribut à la seconde guerre mondiale.

➤ « **Madame se meurt, Madame est morte** » : c'est parfois cette seule phrase que nous retenons de Jacques-Bénigne BOSSUET, pourtant un des Bourguignons célèbres, puisque né à Dijon le 27 sept 1627.

Issu d'une famille de magistrats, il commence ses études chez les Jésuites (études classiques de l'époque, grec, latin). A 15 ans, il étudie, à Paris, la philosophie et la théologie.

Le futur prélat côtoie dès ses études au collège de Navarre, à Paris, un milieu de débauchés et de libertins comme le futur abbé de Rancé.

Il mène une vie mondaine quelque temps mais quand il est ordonné sous-diacre à Langres, il se retire du monde et se consacre à des méditations, dont certaines sont publiées. Il est reçu docteur en théologie en 1652, il est ordonné prêtre puis archidiacre. C'est aussi un grand orateur, il rédige des sermons et des panégyriques des saints. Il prêche devant le Roi.

La plupart de ses discours étaient improvisés : vingt minutes avant de monter en chaire, il jetait quelques idées sur le papier. Bossuet ne considérerait pas mériter la postérité au travers de ces sermons, ce n'était pas, pour lui, des œuvres littéraires dignes d'être imprimées.

Il devient évêque de Condom, renonce peu après à ce poste pour devenir le précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV (qui ne règnera jamais). (l'enfant de 10 ans avouera plus tard s'être beaucoup ennuyé pendant ces leçons - nous en avons un exemple avec la frugalité des Romains...)

Pour son élève, il avait conçu un vaste plan d'instruction, plus grandiose que réellement pédagogique, que le manque d'intelligence et la paresse du fils de Louis XIV firent aboutir, après dix ans, à un échec total.

Pendant cette période, il rédige et prononce aussi « **Les oraisons funèbres** » : celle d'Henriette de France, celle de sa fille, duchesse d'Orléans qui commence donc par « Madame se meurt... » C'est la plus fameuse, il n'en prononcera que douze, ce sont des chefs d'œuvre d'éloquence.

Bossuet était membre de l'Académie française, reçu en 1671.

Il fut aussi évêque de Meaux, où il a acquis le "titre" « d'Aigle de Meaux », périphrase utilisée pour le désigner.

Grand prédicateur, mais farouche ennemi des protestants, il écrit un « *Avertissement aux protestants* » où Flaubert relève une phrase pour la faire figurer dans son « *Sottisier* » " *Condamner l'esclavage, ce serait non seulement condamner le droit des gens [...] ce serait condamner aussi le Saint-Esprit qui ordonne aux esclaves, par la bouche de Saint Paul de demeurer en leur état.*" (Nous sommes au XVII, on se demande encore si les Indiens ont une âme et la question se pose aussi parfois pour certaines femmes)

Il est en lutte avec Fénelon, un autre grand ecclésiastique de cette époque (qui sera plus près du Roi ?)

Après une lente et douloureuse agonie, Bossuet meurt à Paris le 12 avril 1704, de la maladie de la pierre. (coliques néphrétiques, cailloux dans l'urine) On autopsia le corps et on « trouva dans sa vessie toute gâtée une pierre grosse comme un œuf » déclara l'abbé Ledieu.

En première apparence, à travers cette biographie aux contours très simples, il se présente à nous comme un solide Bourguignon à la personnalité sans complications. Pourtant, son histoire offre de déconcertants mystères. À de certains égards, le roi et, plus tard, Mme de Maintenon ne semblent lui avoir accordé qu'une confiance limitée, ce qui explique que sa carrière à la Cour ait abouti finalement à la déception. Bossuet ne fut jamais initié aux grandes affaires de la politique royale, il ne fit même jamais partie du Conseil de conscience, il ne réussit pas à se faire nommer à l'archevêché de Paris, qu'il avait certainement désiré. Mais, même en faisant abstraction de ces côtés énigmatiques, il est malaisé de le juger objectivement.

Sa foi chrétienne est profonde, et il est convaincu de la grandeur de sa mission religieuse, de la valeur de son sacerdoce. Sa piété est vraie, sincère, et l'expression qu'il lui donne correspond à la réalité de son être. Grand et généreux, Bossuet l'est incontestablement, et il est capable de bonté.

Toutes ces qualités auraient dû faire de Bossuet un grand orateur. Mais il ne fut guère invité dans les chaires les plus réputées du Paris de son époque ; on ne saurait parler à son sujet d'une rivalité avec l'austère et froid Bourdaloue, car la carrière de celui-ci commença lorsque celle de Bossuet était pratiquement finie, puisque ce dernier ne prêcha plus guère après sa nomination comme précepteur du Dauphin en 1670, sinon pour des pièces de circonstance et des sermons familiers à ses diocésains.

Surtout, c'est un affectif, que ses attachements rendent faible jusqu'à l'aveuglement : sa conduite à l'égard de ses neveux, et spécialement à l'égard du peu moral abbé Bossuet, à qui il voulut transmettre son évêché, est d'une déconcertante faiblesse. Le précieux journal tenu à partir de la fin de 1699 par son secrétaire, l'abbé Ledieu, est le triste témoignage de la manière honteuse dont le vieillard fut exploité par la famille de rapaces qui l'entourait. Plus étonnante pour nous est sa servilité, ce culte de lâtrerie* inconditionnelle qu'il rend au roi, qu'un Fénelon ou un Saint-Simon jugent à sa juste valeur. Son ambition est plutôt un trait d'époque, caractéristique de la classe sociale, alors en ascension, à laquelle il appartient. En revanche, on demeure surpris de son extraordinaire violence, qui, dans la polémique, l'a rendu totalement injuste et l'a conduit à employer des procédés indubitablement diffamatoires. Pour être équitable à son égard, il faut tenir compte de ces contradictions et de ces incohérences de caractère.

Seul l'artiste en lui demeure au-dessus de tout éloge. En ce domaine, où l'éducation de son temps ne pouvait rien lui apporter, Bossuet révèle des dons prodigieux. Il suffit qu'il prenne la plume, fût-ce pour écrire à son intendant, pour produire une œuvre d'art. La beauté poétique des images, le relief de l'expression, le rythme et la musicalité donnent à sa phrase, ordinairement ample et symétrique, une incomparable grandeur, où l'ordre demeure toujours expressif et dynamique. Son registre est limité : Bossuet n'a pas la violence dramatique et concise d'un Pascal ; mais, dans sa ligne, il est inégalable et demeure l'un des sommets du classicisme français.

***LATRIE** (*s. f.*)[la-trie]

Usité seulement dans cette locution : culte de latrie, culte d'adoration que l'on rend à Dieu seul, par opposition à culte de *dulie*, culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints.

REMARQUE

L'Académie met un accent à *idolâtrie* et n'en met pas à *latrie*.

ÉTYMOLOGIE

Terme grec signifiant proprement service pour un salaire, et, par extension, culte ; dérivé du mot grec traduit par homme à la solde.

ACCORD du PARTICIPE PASSÉ

Voltaire dira de Clément Marot qu'il « a ramené deux choses d'Italie : la vérole et l'accord du participe passé. Je pense que c'est le deuxième qui a fait le plus de ravages ». Pourtant des règles existent ...

- L'identifier : ne pas confondre ..er / é ; ..is ou ...it / ..us ou ..ut / u
- Voir son emploi puisque c'est lui qui dicte l'accord :
 - Sans auxiliaire
 - Avec l'auxiliaire être
 - Avec l'auxiliaire avoir
 - Suivi d'un infinitif
 - Dans un verbe pronominal
 - Avec un attribut de l'objet

1. Sans auxiliaire :

Le participe passé est considéré comme un adjectif qualificatif et s'accorde en genre et en nombre avec le nom (ou le pronom) auquel il se rapporte.
Ex : je jette les fleurs fanées et les fruits pourris.

2. Avec l'aux- être :

Le part passé s'accorde avec le sujet du verbe
Ex : Les exercices sont finis et les leçons bien apprises.

3. Avec l'aux- avoir :

Le participe passé NE S'ACCORDE PAS AVEC LE SUJET MAIS AVEC LE COD PLACÉ AVANT.

Ex : Nous avons admiré le spectacle qui nous a comblés de joie. (nous = cod placé avant).

4. Suivi d'un infinitif : il faut analyser le rôle réel de ce complément par rapport à l'infinitif.

Quelques exemples éclaireront le propos... en n'oubliant pas que cette « sous -règle » possède évidemment ses exceptions.

- Le cas général : « les [...] que j'ai entendu[...] jouer »
 - les musiciens que j'ai entendus jouer : les musiciens font l'action de jouer
 - les concertos que j'ai entendu jouer : ce ne sont pas les concertos qui jouent sinon, le participe reste invariable.
- FAIT et LAISSÉ :
 - Le participe « fait » suivi immédiatement d'un infinitif est invariable, parce **qu'il fait corps avec l'infinitif** et constitue avec lui une périphrase:

Ex : Je les ai **fait** combattre, et voilà qu'ils sont morts ! (Hugo III, 4.) —
La secrétaire que j'ai **fait** entrer dans cette société, que j'ai **fait** engager. Les fruits que j'ai fait macérer dans l'alcool. La robe que j'ai **fait** faire.

- « **Laissé** » : Il est rappelé par Grevisse et Goosse dans le même paragraphe et la plupart des grammaires, comme les rectifications orthographiques de 1990, prônent de le traiter comme « fait + infinitif » (invariabilité) puisqu'il joue un rôle analogue. L'Académie nous dit : « ... l'application de cette règle étant parfois malaisée, particulièrement dans les formes pronominales, et l'accord restant incertain dans l'usage, **on pourra**, comme pour le verbe faire, **généraliser l'invariabilité du participe passé de laisser dans le cas où il est suivi d'un infinitif**. Il est donc possible d'écrire : Elle s'est laissé mourir comme Elle s'est fait maigrir ; Je les ai laissé partir comme Je les ai fait partir. »

5. PARTICIPE PASSÉ d'un VERBE PRONOMINAL

RAPPEL : Dans le verbe pronominal, le pronom sujet et le pronom objet sont la même personne.
Ex : je me lève, tu te laves, nous nous battons.

Question : le verbe est-il essentiellement ou accidentellement pronominal

📚 les verbes **essentiellement pronominaux** ne sont que pronominaux
Ex : s'évanouir, s'aimer, se téléphoner, s'absenter, s'ébattre, se méprendre ...etc
On accorde avec LE SUJET du verbe comme avec « être »
Ex : les communiantes se sont agenouillées
SAUF le verbe « s'arroger » : ils se sont arrogé des droits extraordinaires.
Mais on écrit « les droits qu'ils se sont arrogés »

"s'entre-nuire" verbe intransitif direct qui est aussi essentiellement pronominal, mais dont le participe passé ne s'accorde jamais :
Ex : La morale de cette dispute, c'est qu'ils se sont entre-nui.

📚 Les verbes **accidentellement pronominaux** se conjuguent à d'autres voix
Ex : se parler, se voir, se connaître, se blesser ... etc
On accorde avec le COD comme avec « avoir » : on analyse le pronom objet

- Je me lave : me → cod → je me suis lavée, les garçons se sont lavés
- **MAIS** : je me suis lavé les mains (= COD) (me = à qui → COI)

Si le pronom réfléchi est un complément indirect, le participe reste invariable :

Ex : Nous nous étions **parlé**, ils se sont **plu**, elle **s'est nui**, elles s'en seraient **voulu**, ils se sont **succédé**, vous vous êtes **souri**.

(On parle, on plait, on nuit, on en veut, on succède, on sourit **à quelqu'un.**)

Le pronom réfléchi souligné dans ces exemples est un complément indirect (à qui?), et le verbe n'a aucun complément direct (qui? quoi?).

6. Participe passé suivi d'un attribut de l'objet :

On peut, **au choix**, accorder ou non ce participe : Qui les eût **cru(s)** si pleins de sang.

7. Cas particuliers :

- **Attendu, compris, excepté, ôté, ouï, passé, supposé** sont invariables placés avant le nom ou le pronom
Ex : **attendu** les circonstances ; **passé** les délais ; ils descendent tous, **excepté** les femmes
- **Ci-joint, ci annexé, ci-inclus** s'accordent si on les considère comme adjectifs mais ils sont invariables si on les considère comme des adverbes
- Ex : les feuilles ci-jointes sont à distribuer
Je vous envoie ci-joint les feuilles à distribuer.

L'usage recommande de laisser **invariables** les formules détachées

Ex : ci-joint, copie de lettre

- **Coûté, valu, pesé, couru, dormi, vécu ..** : le complément n'est pas forcément un COD mais un compl circonstanciel
Ex : les trois mille euros que ce meuble m'a coûté (combien ?)
Les trente minutes que j'ai couru (combien de temps ?)
MAIS : les efforts que ce travail m'a coûtés (quoi ?)
- **Dit, cru, dû, pu, su, permis, pensé, prévu, ...** invariables quand le COD est un infinitif ou une proposition sous-entendue.
Ex : j'ai fait tous les efforts que j'ai pu (faire / ss ent)
Il m'a donné les renseignements qu'il avait dit (qu'il me donnerait / ss ent)

- **Echapper belle, la bailler belle** (ou bonne), **la manquer belle** (ou bonne)

Ces expressions sont des survivances du jeu de paume, « la » représente la balle, on devrait donc accorder au féminin pourtant on écrit : Il l'a échappé belle

(c'est un usage plus ancien encore selon lequel le participe reste invariable quand il ne termine pas la proposition)

- **Avec le pronom neutre « en »**

Le participe reste invariable (en = de cela, COI)

